

CÉLÉBREZ

vosre mariage

AVEC LA DISTINCTION EN 2019 ET ÉPARGNEZ

JUSQU'À 1000 \$*

500 \$

sur une valeur de 5000 \$ et +
(avant taxes et pourboire)

ou

1 000 \$

sur une valeur de 10000 \$ et +
(avant taxes et pourboire)

&

CHOISISSEZ

la seigneurie

POUR VOTRE MARIAGE AYANT LIEU EN 2019

ET OBTENEZ 50%**

SUR LES FRAIS DE LOCATION

la Distinction

L'ART DE LA TABLE

*Le mariage doit avoir lieu en 2019. Seulement pour une nouvelle réservation. Non monnayable, non remboursable et non transférable. Ne peut être utilisé comme dépôt. Ne peut être combiné à une autre offre de la Distinction. Le montant du rabais sera appliqué en paiement sur votre contrat. **Le mariage doit avoir lieu en 2019. Seulement pour une nouvelle réservation. Cette promotion exclut la salle de la mariée/maison et le terrain de camping. Non monnayable, non remboursable et non transférable. Ne peut être combiné à une autre offre ULM Québec.